

Les ENA, Établissements Nationaux d'Appui, qui sont-ils ?, avec quelles compétences ?

Dans le cadre du plan Enseigner à Produire Autrement, les établissements nationaux d'appui à l'enseignement agricole ont produit une petite [plaquette](#) qui présente leurs coordonnées, leurs compétences et leurs activités dans le cadre de ce plan.

Au nombre de 5, les établissements nationaux d'appui mettent en œuvre des actions thématiques prioritaires définies chaque année par la DGER en fonction des besoins des politiques publiques, de la remontée des EPLEFPA et du niveau régional au travers des SRFD.

D'autres actions dites structurelles sont mises en œuvre pour répondre à certains actes prévus par la réglementation (organisation des examens, dispositifs capacitaires) ou d'appui à l'ingénierie pédagogique (rénovation de diplômes, délivrance par unités capitalisables...) ou encore nécessaires au fonctionnement des établissements d'enseignement technique agricole.

